

Postulat n° 80

Fribourg, le 04.10.2022.

Fanny Delarze - Parti Socialiste

Déposé le 11.10.2023

Titre: "**Mise à disposition de locaux/ateliers pour les artistes.**"

Prise de parole le 15.02.2023

Cher conseil communal,

Cher conseil général,

C'est depuis ma casquette élémentaire d'artiste que je vous fait part de ce postulat.

La Ville de Fribourg regorge de talents qui contribuent à émerveiller les habitant·e·s et qui collaborent à faire rayonner Fribourg au-delà des portes.

Seulement, les concerts n'auraient pas lieu sans les répétitions. Les œuvres ne verrait pas le jour sans le travail d'atelier. Cependant, vous serez étonné·e·s d'apprendre qu'une pénurie s'est abattue sur la ville; les locaux de répétition et ateliers sont une denrée rare. A moins d'avoir des biens immobiliers, des connaissances qui en ont, ou un budget conséquent, il est difficile de trouver un atelier ou un local correspondant aux besoins spécifiques des pratiques artistiques, au petit budget et le tout sans faire vibrer et déranger le voisinage. Le métier d'artiste demande une flexibilité dans les horaires de travail; vu que la pratique artistique n'est pas encore considérée comme professionnelle au vue de la Confédération, beaucoup d'artistes ont des jobs à côté pour subvenir à leurs besoins. Alors les ateliers ou locaux de répétitions se doivent d'être accessibles à toutes heures.

A titre d'exemple, la coopérative de la Maison des Artistes à Givisiez accueille des artistes sans discrimination de leur pratique et est un modèle exemplaire, mais surtout, il se trouve qu'elle est complète (il y a une liste d'attente qui n'a pas bougé depuis des mois). Tout comme les locaux du Port, de la blueFactory, etc.

Nous demandons donc à la Ville de mettre à disposition différents locaux/ateliers permanents à louer à un prix accessible pour les artistes et musicien·ne·s, afin de leur permettre de travailler/répéter quotidiennement.